

MÉTHODOLOGIE D'AUDIT



ENTRELOUPS

VOTRE SECURITE WEB NOUS TIENT "HACKEUR"

SAS Entreloups
30, rue Léo Mérigot
18100 Vierzon
Tél : +33 972 55 20 40
N° TVA : FR07 498 208 941
SIRET : 498 208 941 00019
Société au capital de 280 000€

La norme ISO 19011, intitulée « Lignes directrices pour l'audit des systèmes de management de la qualité et/ou environnemental », conseille sur le management des programmes d'audit, leur réalisation, les compétences requises pour l'auditeur et leur évaluation.

Dans le cadre de ses audits de sécurité, Entreloups suit les recommandations de la norme ISO 19011 afin de garantir à ses commanditaires des audits clairs et de qualité. Ainsi, Entreloups réalise ses audits en suivant les 7 phases suivantes :



1 Déclenchement de l'audit

Cette phase correspond aux premiers contacts et échanges d'informations ayant une incidence sur le contenu ou l'organisation de l'audit. Elle permet de définir les objectifs de l'audit, ses conditions, ses contraintes mais aussi la nomination des responsables et de l'équipe de l'audit.

2 Revue documentaire

Cette étape consiste en l'analyse par les auditeurs des documents pertinents à l'audit tels que les rapports d'audit antérieurs, les procédures ou configurations d'accès spécifiques, etc.

3 Préparation de l'audit

Lors de cette phase, le responsable de l'audit d'Entreloups rédige le plan de l'audit contenant, entre autres, les informations suivantes : les objectifs, la liste des documents fournis, les conditions et ressources nécessaires à l'audit, les dates de réalisation ainsi que l'identification des différents acteurs de l'audit. Ce document vous sera envoyé pour validation avant le début de l'audit afin de vous permettre d'en prendre connaissance et de nous remonter toute demande, remarque ou objection de votre part.

4 L'audit

Durant cette phase, les auditeurs d'Entreloups procèdent à l'analyse de la sécurité de votre site web.

5 Rapport

Une fois l'audit réalisé, Entreloups vous enverra un rapport contenant, entre autres, les informations suivantes : rappel des objectifs de l'audit, identification des acteurs de ce dernier, les contraintes et obstacles rencontrés, la liste de toutes les failles de sécurité découvertes ainsi que les recommandations d'améliorations et de corrections nécessaires à la sécurisation des failles.

6 Clôture de l'audit

L'audit est clôturé lorsque le plan d'audit a été réalisé et que le rapport vous a été remis.

7 Suivi d'audit

Le suivi d'audit correspond aux actions correctives et aux mesures d'améliorations.

En prestation complémentaire, l'équipe d'Entreloups peut assister vos développeurs durant cette phase, voire appliquer elle-même les corrections nécessaires à la sécurisation de votre site.

